

La Jeanne d'Arc Vichy a sollicité l'expertise du Centre de Droit et d'Economie du Sport afin de connaitre le poids économique du club. Disputant le championnat d'Elite 2 (2^{ème} division professionnelle), la JAV continue sa structuration en société commerciale de spectacle sportif, tout en visant à l'amélioration de ses performances sportives, de sa filière de formation à son équipe professionnelle. L'évaluation de son activité économique générée montre le dynamisme économique du club, qui est également une source d'attractivité pour le territoire et un créateur d'emplois. Le résultat des travaux présentés en date du 23 janvier 2026 ont mis en avant les éléments suivants, pour la saison 2024-2025 :



Soit l'activité économique de la :



Ce poids correspond à l'activité économique générée par l'ensemble des parties prenantes du club (société, partenaires, population accréditée et les supporters)



Soit le ratio subventions publiques vs poids économique de la :

Ce ratio indique que pour 1€ de subvention publique investi dans la JA Vichy par les Collectivités Territoriales, le Club génère une activité économique plus de 4 fois supérieure



Soit le nombre d'emplois soutenus par l'activité de la :



Ce nombre d'emplois tient compte des ressources humaines directement mobilisées par le club, mais également de celles indirectement liées à l'activité (prestataires de services) et à la venue des spectateurs pour le match (restauration et hôtellerie à Vichy par exemple)

La réalisation de cette étude a notamment permis de mettre en exergue l'attractivité départementale du club pour le territoire (46% des spectateurs habitent en dehors du de la communauté d'Agglomération de Vichy, dont 28% en dehors de l'Allier), la capacité d'entrainement économique (43% du « panier moyen » spectateur est dépensé en dehors de la salle Pierre-Coulon, par exemple en hôtellerie et restauration) mais aussi le générateur d'activités économiques (un « club entreprises » performant comme réseau d'affaires) que représente la JA Vichy pour la ville et l'agglomération de Vichy, le département de l'Allier, et plus largement le Centre de la France.

Verbatim – Guillaume SEREAUD (Président – JA Vichy SASP) : "L'étude de poids économique réalisé par le CDES pour la JA Vichy témoigne du changement du statut en cours du club : il se positionne aussi comme un acteur économique local, en plus d'être un club sportif et même de plus en plus une société de spectacles. Au-delà des chiffres, de son soutien à l'emploi local, et de sa contribution à l'image du territoire, la JA Vichy est aussi un créateur de liens sociaux : 1ère entreprise de spectacle vivant de l'Allier, elle s'attèle à créer et développer des communautés autour du club (club-entreprises, réseaux sociaux...). Son développement futur, et la pérennité de son modèle sous "économie réelle", reposeront par ailleurs sur la modernisation de sa salle, pour diversifier et augmenter ses ressources, tout en se mettant au niveau de standards actuels dans un contexte de plus en plus concurrentiel."